

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 01 mai 2020

Soutien aux Cafés, Hôtels, Restaurants : Frédérique LARDET demande une baisse de TVA à 5,5%

Frédérique LARDET, députée de Haute-Savoie, membre du Comité de Filière Tourisme et du Conseil Interministériel du Tourisme, souhaite obtenir une baisse de TVA à 5,5% pour le secteur des Cafés, Hôtels, Restaurants (CHR) afin de soutenir et relancer l'activité des professionnels lourdement impactés par la crise sanitaire et économique.

Indispensable à l'activité touristique mais également au tissu économique de nos territoires, le secteur des CHR est aujourd'hui lourdement impacté par la crise sanitaire et par la fermeture des établissements sur l'ensemble du territoire.

En tant que membre du Comité de Filière Tourisme, Frédérique LARDET (également référente Tourisme de la commission des affaires économiques aux côtés de Vincent ROLLAND, député de la Savoie) échange avec les professionnels du secteur depuis plusieurs semaines afin de faire remonter les difficultés rencontrées, de faire un suivi des mesures gouvernementales ainsi que des propositions et ajustements à soumettre afin de relancer l'activité.

C'est pour cela qu'elle a proposé au Premier ministre, lors de la réunion hebdomadaire du groupe LREM qui se tenait ce jeudi soir, une baisse du taux de TVA à 5,5% pour l'ensemble du secteur CHR.

Cette baisse s'appliquerait à la partie restauration des hôtels, aux restaurants traditionnels, à la restauration rapide, aux traiteurs, aux cafétérias et aux cafés. Les ventes à emporter étant déjà au taux réduit de 5,5 %, la baisse de TVA serait appliquée aux ventes sur place (préparées ou non), hors boissons alcoolisées (soumises au taux normal).

Si la députée soutient les mesures gouvernementales dédiées à l'industrie touristique, unanimement saluées par les professionnelles, elle est convaincue que l'application de cette nouvelle mesure permettrait au secteur de se relancer, d'investir sur les nouvelles exigences sanitaires auxquelles il devra faire face et d'éviter un effondrement du secteur à venir.

Frédérique LARDET

Contact presse

Benoît Rudinger, Collaborateur parlementaire de Frédérique Lardet : 0626024056 – benoit.rudinger.2@clb-an.fr